Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 4 (1929-1931)

Artikel: Le Bupleurum junceum L. en Savoie

Autor: Briquet, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-879085

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE BUPLEURUM JUNCEUM L.

en Savoie

par

J. BRIQUET

Les indications relatives aux représentants du groupe *Juncea* du genre *Bupleurum* en Savoie sont contradictoires.

Allioni [1] a signalé le *B. Gerardi* All. en Maurienne aux environs de St. Jean et de St. Michel, sans mention de collecteur, tandis que, selon lui, le *B. junceum* L. aurait été recueilli en Savoie, cette fois sans indication précise de localité, par Laurentius Terranaeus.

Pendant plus d'un demi-siècle aucun nouveau document n'est venu confirmer les données d'Allioni. Cependant, en 1854. E. Didier recueillait dans les vignes du pied du Rocheray, près de Saint-Jean de Maurienne, un *Bupleurum* du groupe *Juncea* qu'il a distribué sous le nom de *B. junceum* L. dans le *Flora Galliae et Germaniae exsiccata* n. 1884 bis de C. Billot.

En 1879, Cariot [2] a indiqué le *B. junceum* à Saint-Jean-de-Maurienne. Les localités d'Allioni, à St. Michel et à St. Jean-de-Maurienne, sont attribuées par lui au *B. Jacquinianum* Jord., dans la synonymie duquel figure le *B. Gerardi* Jacq.

Saint-Lager [3] n'a d'abord admis pour la Savoie que le *B. junceum* L. localisé à Moûtiers (Tarentaise). sans dire à quelle source le renseignement à été puisé, procédé généralement appliqué par cet auteur — comme d'ailleurs par Cariot — et qui rend souvent très difficile une étude critique des faits qu'il avance. Plus tard, Saint-Lager [4] a supprimé pour le *B. junceum* l'indication relative à Moûtiers et l'a remplacée par celle de St. Jean-de-Maurienne. Les localités d'Allioni à St. Jean et

---

[1] Allioni. *Flora pedemontana* II p. 24 (1785).
[2] Cariot. *Etude des Fleurs*, ed. 6, II p. 327 (1879).
[3] Saint-Lager. *Catalogue des plantes vasculaires de la flore du bassin du Rhône* p. 319 (1876).
[4] Cariot et Saint-Lager. *Etude des Fleurs*, ed. 8, II p. 255 et 256 (1889).

St.-Michel en Maurienne, sont attribuées au *B. affine* Sadl. dont le *B. Jacquinianum* Jord. devient un synonyme.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, les données d'Allioni, reproduites par Cariot et Saint-Lager, relatives à la présence en Savoie tant du *B. junceum* que du *B. Gerardi*, ont passé directement et sans réserve dans la flore de Rouy et Camus [1], dans celle de Coste [2], et de là dans la monographie de Wolff [3].

Dans son important Catalogue de la Flore de Savoie. E. Perrier de la Bâthie [4] rompt complètement en visière avec les données précédentes. Cet auteur ne reconnait en Savoie qu'un seul représentant du groupe *Juncea* du genre *Bupleurum*, savoir le *B. Gerardi* All., identifié au moyen des localités-type, « ex locis natalibus », illustré par le n° 1884 et bis de Billot. Perrier cite les localités d'Allioni et celle de Didier. Il y ajoute: Pierre-Châtel d'après l'abbé Richard, oubliant que Pierre-Châtel est situé en Bugey et non pas en Savoie. Dans une note, Perrier conteste la présence du *B. junceum* L. non seulement en Tarentaise, mais aussi en Maurienne, telle que Saint-Lager l'avait admise.

Il ressort de ce résumé que l'histoire des Buplèvres joncés de Savoie est singulièrement embrouillée. En effet, la bibliographie ne permet pas d'établir avec certitude si la flore de Savoie comporte une ou deux espèces appartenant au groupe *Juncea* du genre *Bupleurum*. S'il n'y en a qu'une, les données actuelles ne permettent pas de savoir sûrement s'il s'agit du *B. junceum* L. ou du *B. Gerardi* All (= *B. Jacquinianum* Jord. = *B. affine* Auct. lugd., non Sadl.). Enfin, la distribution géographique exacte de ces Buplèvres reste à préciser. C'est à la solution de ce petit problème que nous consacrons les lignes suivantes.

* * *

Pour tirer au clair l'histoire des Buplèvres joncés de Savoie, il importe de remonter au-delà du *Flora pedemontana* d'Allioni. En effet, — ainsi que nous l'avons montré jadis [5] — Allioni a publié son *B. Gerardi*

---

[1] G. Rouy et E.-G. Camus. *Flore de France* VII p. 331 et 334 (1901).
[2] H. Coste. *Flore descriptive et illustrée de la France* II p. 204 (1903).
[3] H. Wolff. *Umbelliferae-Apioideae-Bupleurum, Trinia et reliquae Ammineae heteroclytae* p. 81 et 91. [Engler. Pflanzenreich IV, 228 (1910)].
[4] Eug. Perrier de la Bâthie. *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie* I p. 331 (1917).
[5] J. Briquet. *Monographie des Buplèvres des Alpes maritimes*, p. 104 et 108 (1897).

déjà en 1774[1], précédant d'une année la publication du *B. Gerardi* de Jacquin[2]. L'*Auctarium* (1774) d'Allioni n'est nullement une contribution à la flore du Piémont, mais une simple liste des espèces nouvellement cultivées au Jardin botanique de Turin de 1762 à 1773. Le *B. Gerardi* y figure avec un renvoi à la phrase « Bupleurum involucris et involucellis pentaphyllis acutis, foliolis lineari-lanceolatis » de Gérard, et la citation « Ger. galloprov. p. 23, f. 9 ».

Il résulte de ce qui précède que le *B. Gerardi* All. *est fondé uniquement sur une phrase de Gérard : Allioni s'est borné à remplacer cette phrase par un nom binaire.* La phrase en question serait d'ailleurs complètement insuffisante pour identifier le *B. Gerardi*, si Gérard ne l'avait fait suivre d'une description plus détaillée, accompagnée d'une gravure sur bois très suffisante pour y reconnaître la plante que Jordan a décrite plus tard une seconde fois sous le nom de *B. australe* Jord. (=*B. Gerardi* var. *patens* Reichb.). Au surplus, depuis l'époque où nous écrivions la *Monographie des Buplèvres des Alpes Maritimes*, nous avons retrouvé à l'Herbier Delessert un original envoyé par Gérard à Ventenat, original qui confirme entièrement cette synonymie.

Dans le *Flora pedemontana*[3], Allioni s'est borné à répéter les indications de l'*Auctarium*, mais en y ajoutant la citation de la planche du *Flora austriaca* de Jacquin et en attribuant comme habitat au *B. Gerardi* : « In sterilibus, et arvis macilentis agri *Taurinensis*, et *Canapiciensis*, frequens est, uti etiam in valle *Maurîanensi* circa *S. Jean* et *S. Michel* ». Cette attribution, après coup, au *B. Gerardi* de deux habitats piémontais et d'un habitat savoisien est-elle correcte ? Rien dans le texte d'Allioni ne permet de l'établir. Nous avons vu autrefois à Turin les originaux d'Allioni et en avons dit : » L'herbier d'Allioni renferme aujourd'hui deux échantillons incomplets avec quelques débris de fleurs. Nous y avons reconnu néanmoins le *B.Gerardi*, mais sans pouvoir les attribuer à l'une ou à l'autre de nos sous-variétés[4] ». Dès lors, le seul procédé de critique qui puisse être appliqué consiste à

[1] C. Allioni. *Auctarium ad synopsim methodicam stirpium Horti reg. Taurinensis.*]Miscell. Taur. V p. 81 (1774)].
[2] N. Jacquin. *Flora austriaca* III p. 31, tab. 256 (1775).
[3] L. Gérard. *Flora galloprovincialis* p. 253 (1761).
[4] A. Jordan. *Pugillus plantarum novarum praesertim gallicarum* p. 72 (1852).
[5] C. Allioni. *Flora pedemontana* II p. 24 (1785).
[6] J. Briquet. Op. cit. p. 108.

rechercher le *B. Gerardi* dans les habitats que lui a attribués Allioni. A ce point de vue, les localités piémontaises doivent être considérées comme authentiques parce qu'elles ont été confirmées déjà par Bertoloni[1], qui distinguait avec précision les *B. Gerardi* et *B. junceum* et en avait reçu des échantillons envoyées par Molineri et Balbis — puis par plusieurs autres floristes italiens. Il n'en va pas de même pour l'habitat de Maurienne en Savoie. Les seuls échantillons connus de ce territoire sont ceux qui ont été distribués par Didier. Ces échantillons sont caractérisés par une ombelle à 2-3 (rarement 4 rayons), des involucelles plus courts que les ombellules, et surtout par des méricarpes longs de 3-4 mm., présentant dans chaque vallécule une seule bandelette rapprochée de l'endocarpe, la face commissurale offrant 2 bandelettes, bandelettes qui sont souvent toutes ou en partie plus ou moins oblitérées à la maturité. Or ce sont là les caractères propres au *B. junceum*. Les échantillons de Maurienne sont si typiques qu'ils permettent de vérifier les détails carpologiques les plus minutieux que nous avons signalés chez cette espèce, en particulier les éléments extérieurs du mésocarpe volumineux et étirés radialement. — Au contraire, le *B. Gerardi* a des ombelles à 4-7 rayons, les involucelles sont plus longs que les ombellules, et, chez lui, les méricarpes longs de 1,5-2 mm. (exceptionnellement 3 mm.) sont pourvus de 3-5 bandelettes par vallécule, la face commissurale présentant 4 bandelettes. Jamais nous n'avons constaté ces caractères chez aucun échantillon savoisien de *Bupleurum* du groupe *Juncea*.

En résumé : la présence du *B. Gerardi* All. en Savoie se fonde sur l'unique affirmation d'Allioni. Cette affirmation n'est actuellement étayée d'aucune preuve, d'aucun document. La seule espèce de ce groupe qui ait été authentiquement constatée en Maurienne est le *B. junceum* L.

* * *

Jusqu'ici, le *B. junceum* L. n'a été aperçu qu'en Maurienne pour la Savoie. L'indication de Saint-Lager se rapportant à la Tarentaise (Moûtiers) est dûe soit à une erreur, soit à une confusion : elle a d'ailleurs été abandonnée par son auteur. Nous avons rappelé plus haut que la localité classique de Pierre-Châtel, mentionnée par E. Perrier de la

[1] A. Bertoloni. *Flora italica* III p. 143 (1837).

Bâthie, est située en Bugey et non pas en Savoie. Il s'agit là d'ailleurs aussi du *B. junceum* L. et non pas du *B. Gerardi.*

Nous sommes maintenant en mesure de compléter nos connaissances sur la distribution du *B. junceum* L. en Savoie, en signalant la présence de cette espèce dans un territoire entièrement nouveau, à savoir le *Jura Savoisien* et cela dans les chaines du Ratz et du Vuache [1].

Chaine du Ratz. La chaîne du Ratz présente ce phénomène curieux d'être relativement riche en éléments méditerranéens à ses deux extrémités, soit au Nord au voisinage du Rhône et au Sud au voisinage de l'Isère. Dans la région intermédiaire, sur une distance d'environ 50 kilomètres à vol d'oiseau, les espèces méridionales sont moins nombreuses et leurs peuplements beaucoup plus disséminés. Cependant, il convient de faire une exception pour le territoire central qui s'étend du col de la Crusille (route de Ste Marie d'Alvey à Novalaise) jusqu'au défilé des Planches (reliant La Bridoire au bassin du lac d'Aiguebelette), jalonné par la montagne de Montbel (702 m.), le col du Banchet, le signal de Dullin (666 m.) et les hauteurs de Vergenuele. Le versant W. de cette partie de la chaîne est caractérisé par la présence d'une série d'éléments méridionaux dont les plus saillants sont les : *Acer monspessulanum* L., *Aethionema saxatile* R. Br., *Artemisia Absinthium* L., *Aster Linosyris* Bernh., *Galium rubrum* L. var. *obliquum* Koch, *Helianthemum canum* L., *Inula montana* L., *Lonicera etrusca* Santi, *Osyris alba* L., *Plantago Cynops* L., *Rubia peregrina* L., *Sedum sediforme* Pau, *Silybum Marianum* L., *Sisymbrium pyrenaicum* Vill., *S. Sophia* L., *Stipa pennata* L., *Thesium divaricatum* Jan, etc. C'est dans cette région que nous avons constaté la présence du *Bupleurum junceum* L. le 28 août 1923, d'abord sur les pentes du col du Banchet entre 500 et 600 m., puis sous le signal de Dullin entre 600 et 650 m. Dans cette dernière localité, le *B. junceum* est extrêmement abondant, végétant sur les pentes rocailleuses calcaires (Oxfordien) où la brousse est interrompue par des peuplements gramineux lâches, conditions qui se retrouvent dans plusieurs des localités du Bugey méridional.

Chaine du Vuache. Enfin, le *Bupleurum junceum* L. a été recueilli au Mt Vuache le 13 juillet 1930 par M. Jules Favre, auquel nous devons tant de découvertes intéressantes dans le domaine de la flore jurassienne.

---

[1] J. Briquet. *Les chaines du Jura savoisien.* [Magnin. Archives de la flore jurassienne IV p. 133-138 (1903)].

La plante croit sur le palier rocailleux au sommet des rochers séquaniens dominant la route entre Arcine et Entremont, vers 600 m. d'altitude. Cette trouvaille constitue une belle addition à la liste notable des éléments méridionaux qui caractérisent la florule du Mt. Vuache.

* * *

Tous les échantillons du *B. junceum* L. de provenance savoisienne, tant ceux de Maurienne que ceux du Jura Savoisien, appartiennent à la var. *Wettsteinianum* Wolff [1], à tige élancée, à feuilles relativement très longues, à inflorescence très développée, à pièces de l'involucre linéaires-lancéolées, très acuminées. C'est aussi cette même forme que l'on retrouve dans le Bugey méridional. Nous n'avons vu la var. *brachyphyllum* Wolff, en ce qui concerne le bassin du Rhône et son voisinage, que plus au sud, en Provence, sur la marge des Cévennes et dans le Languedoc où elle coexiste avec la var. *Wettsteinianum.*

Au surplus, ces deux « variétés » sont très faiblement caractérisées et reliées par des formes intermédiaires. Elles pourraient bien n'être que l'expression de conditions écologiques différentes, la var. *brachyphyllum* correspondant à un état dû à la sécheresse et à la chaleur plus intenses qui caractérisent certaines stations du domaine méditerranéen.

* * *

Les peuplements de *Bupleurum junceum* L. de la Savoie, comme ceux du Bugey, se rattachent à l'aire méditerranéenne de l'espèce dans le bassin du Rhône. Cela est évident pour les colonies du Jura savoisien. Quant au peuplements de Maurienne, on pourrait envisager leur rattachement aux colonies piémontaises, ainsi qu'on est tout narurellement amené à le faire pour de nombreuses espèces appartenant aux flores du Valais, de la Tarentaise, de la Maurienne et d'autres vallées dauphinoises plus méridionales. Cependant, dans le cas particulier, une interprétation de ce genre ne parait pas indiquée. En effet, le *Bupleurum junceum* n'est signalé ni dans la vallée d'Aoste [2], ni dans la vallée de Suze [3]. Le seul représentant de ce groupe mentionné dans les parties

---

[1] H. Wolff. Op. cit. p. 81.

[1] L. Vaccari. *Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la vallée d'Aoste* I. p. 301 (1907).

[2] J.-F. Re. *Flora segusiensis* p. 24 et 25 (1805) ; O. Mattirolo. *La Flora Segusina dopo gli studii di G. F. Re*, p. 60. [Mem. R. Acad. delle Scienze di Torino, ser. II, t. LVIII (1907)].

voisines du Piémont est le *B. Gerardi* qu'Allioni a indiqué dans le Canavais, renseignement confirmé, selon M. Vaccari[1], par J. Lavy. Mais il va sans dire que si la détermination de la plante du Canavais — que nous n'avons pas vue, ni M. Vaccari, ni nous — devait être corrigée, la solution donnée ci-dessus deviendrait sujette à discussion.

Le comportement du *B. junceum*, tant en Maurienne que dans le Jura savoisien, caractérise en tous cas cette espèce comme un élément d'origine postglaciaire xérothermique. L'immigration des diverses colonies de cette sorte a dû commencer, selon un accord qui tend à devenir de plus en plus général, vers la fin du Magdalénien, avec des enrichissements possibles survenus pendant l'époque dite « subboréale ».

---

[1] L. Vaccari, l. c.